

PRESENTATION DU COMITE D'ENTREPRISE EUROPEEN



GROUPE CREDIT AGRICOLE



TABLE DES MATIERES

1. Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) : définition
2. Répartition des sièges
3. Fonctionnement de cette instance
4. Le CEE : finalité
5. Le dispositif de formation
6. Les projets en cours

Le CEE :

Le CEE est une instance de représentation du Personnel dans le périmètre Européen qui regroupe des membres titulaires et suppléants des Pays où chaque entité du Groupe est implantée

Objectif

Le dialogue social via un processus d'information et de consultation entre les représentants des Salarié-e-s Européens et la Direction Générale du Groupe

Le CEE : (suite)

Les sujets transnationaux traités au sein du CEE touchent la situation économique, financière et sociale du Groupe

Pour qu'un sujet spécifique soit traité au niveau de cette instance, deux entités au moins doivent être concernées

Au niveau Européen, la Directive 94/95/CE fixe le cadre général pour un CEE

Le Groupe Spécial de négociation a négocié - en 2006/2007 - un Accord qui fixe le cadre du CEE du Groupe Crédit Agricole

Répartition des sièges

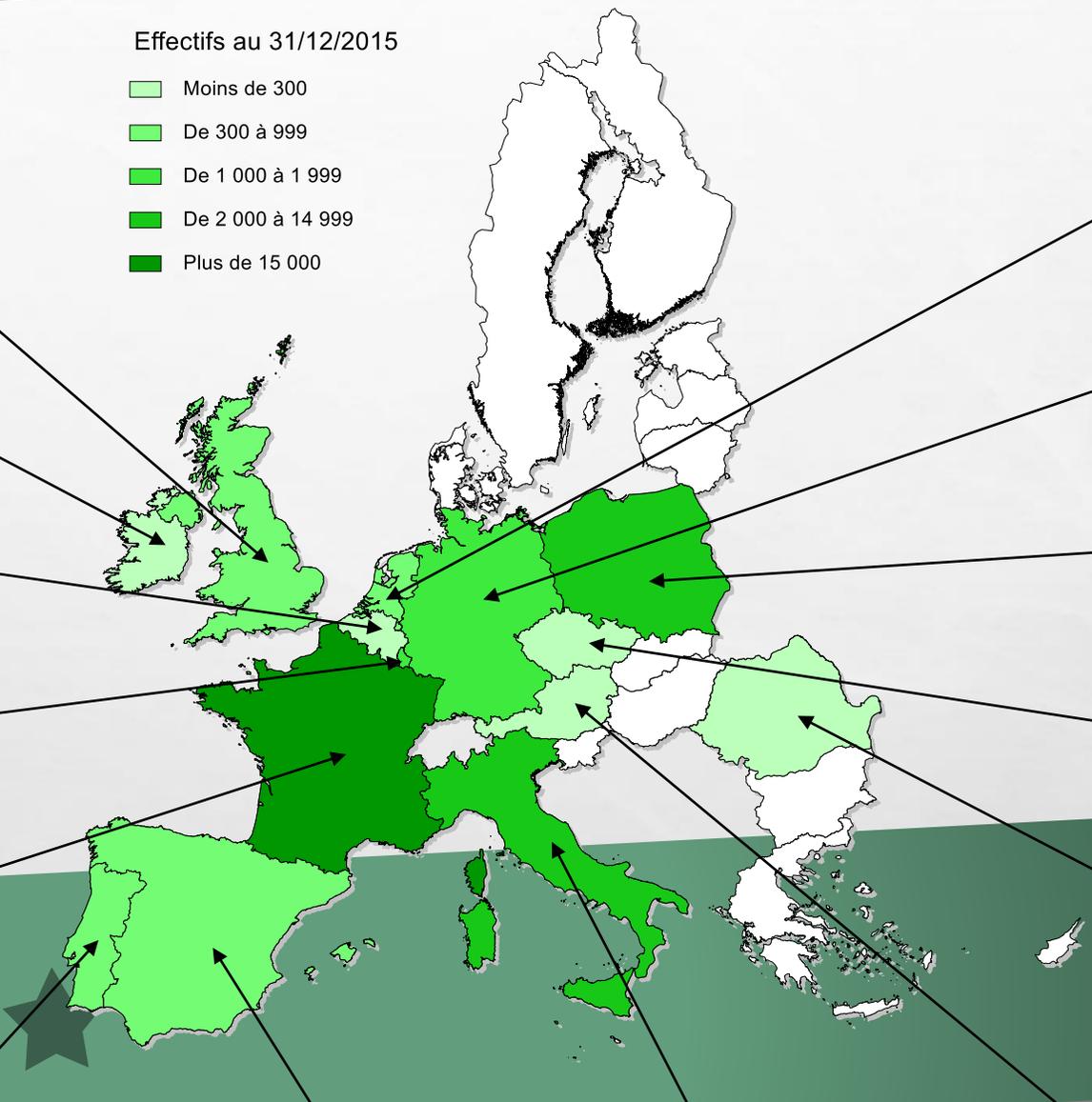
L'Accord du CEE du Groupe prévoit un maximum de 30 sièges répartis entre les Pays et stipule qu'il faut au moins 50 effectifs par entité pour avoir un siège

Chaque membre titulaire et suppléant est élu ou désigné pour une durée de 4 ans selon la Loi en vigueur du Pays

Depuis le 08 juillet 2016, le CEE compte 22 sièges et 14 Pays

Effectifs au 31/12/2015

- Moins de 300
- De 300 à 999
- De 1 000 à 1 999
- De 2 000 à 14 999
- Plus de 15 000



Royaume-Uni
Effectif : 868
% effectif : 0,67%
Nb de siège(s) : **1**

Irlande
Effectif : 800
% effectif : 0,13%
Nb de siège(s) : **1**

Belgique
Effectif : 112
% effectif : 0,09%
Nb de siège(s) : **1**

Luxembourg
Effectif : 1 372
% effectif : 1,06%
Nb de siège(s) : **1**

France
Effectif : 107 666
% effectif : 83,16%
Nb de siège(s) : **7**

Portugal
Effectif : 439
% effectif : 0,35%
Nb de siège(s) : **1**

Espagne
Effectif : 526
% effectif : 0,41%
Nb de siège(s) : **1**

Italie
Effectif : 12500
% effectif : 8,24%
Nb de siège(s) : **2**

Autriche
Effectif : 50
% effectif : 0,04%
Nb de siège(s) : **1**

Pays-Bas
Effectif : 372
% effectif : 0,29%
Nb de siège(s) : **1**

Allemagne
Effectif : 1 247
% effectif : 0,96%
Nb de siège(s) : **1**

Pologne
Effectif : 5 529
% effectif : 4,27%
Nb de siège(s) : **2**

Rép. Tchèque
Effectif : 88
% effectif : 0,07%
Nb de siège(s) : **1**

Roumanie
Effectif : 269
% effectif : 0,21%
Nb de siège(s) : **1**

Répartition des sièges (suite)

7 titulaires et 7 suppléants pour la France
2 titulaires et 2 suppléants pour l'Italie et la Pologne
1 titulaire et 1 suppléant pour les autres Pays

| PAYS | MEMBRES EFFECTIFS | MEMBRES SUPPLÉANTS |
|-----------|---------------------------------|----------------------|
| ALLEMAGNE | RALF LUCANTONI | MUNDORFF MARIANNE |
| AUTRICHE | CHRISTIAN STARIZTBICHLER | BERNHARD GREIFENEDER |
| BELGIQUE | AUORE VERSELE | A POURVOIR |
| ESPAGNE | MARIA OSTOLAZA | GARCIA CESAR |
| FRANCE | PASCAL FESQUET | SYLVAIN COUFFRANT |
| | CEDRIC MOUTIER | BENJAMIN COQBLIN |
| | MICHAEL GAUJOUR | FABIEN REINERT |
| | ODILE BAUDET-COLLINET | PEGGY THEISS |
| | ERIC ALEXIS | PHILIPPE RELIN |
| | CHRISTINE FOURNIER | LAURENCE BIELKIN |
| | PHILIPPE POIREL | BENOIT POMAS |
| IRLANDE | A POURVOIR | A POURVOIR |

Répartition des sièges (suite)

7 titulaires et 7 suppléants pour la France
2 titulaires et 2 suppléants pour l'Italie et la Pologne
1 titulaire et 1 suppléant pour les autres Pays

| PAYS | MEMBRES EFFECTIFS | MEMBRES SUPPLÉANTS |
|-------------------|--|-------------------------------------|
| ITALIE | LEONELLO BOSCHILORI FRANCO CAPPELLINI | LUCIA CASTAGNETTI MATTEO SALSI |
| LUXEMBOURG | DOMINIQUE MENDES | OLIVIER BOLLE |
| PAYS BAS | KEMBEL ASHLEY | PETRANOVIC ALEKSANDRA |
| POLOGNE | ANETA BILSKA KATARZYNA LUCZYNSKA | SZYMON KASIMIERSKI SZYGENDA ADAM |
| PORTUGAL | EDUARDO REGO | MARIA MANUELA SOARES |
| REPUBLIQUE CHEQUE | ZUZANA MULLEROVA | STASTNOVA MARIE |
| ROYAUME-UNI | JULIAN TAMS | BENJAMIN BOUCHET |
| ROUMANIE | SILVIO PETRESCU | CATALIN GEORGESCU |

Fonctionnement de cette instance

Sur base d'une ou de deux réunions plénières ordinaires annuelles, en présence de tous les membres : représentants des Salarié-e-s et de la Direction Générale du Groupe

Dans l'objectif d'une préparation professionnelle de chaque réunion plénière, celle-ci est précédée d'une réunion préparatoire avec l'ensemble des représentants des Salarié-e-s

Chaque réunion préparatoire est précédée d'un Comité restreint

Fonctionnement de cette instance (suite)

Dans l'objectif du dialogue social avec les représentants des Salarié-e-s et de la Direction Générale du Groupe, le CEE se fait assister et conseiller par Syndex, un cabinet d'Experts Français

Ainsi, il est garanti que le CEE est en connaissance de cause des éléments financiers, économiques, culturels, organisationnels et sociaux du Pays ou du métier en question

Afin de fournir toutes les informations essentielles, le CEE s'est doté d'un groupe de travail Communication qui publie des è-flash d'actualité, une Newsletter annuellement et un bilan en fin de mandat

Fonctionnement de cette instance (suite)

Responsabilités:

Secrétaire : Pascal FESQUET

Secrétaire adjoint : Cédric MOUTIER

Trésorier : Odile BAUDET-COLLINET

Trésorier adjoint : Katarzyna LUCZYNSKA

Groupe Communication :

Michael GAUJOUR (responsable), Léonello BOSCHIROLI, Maria OSTOLAZA,

Graphisme : Franco CAPPELLINI, Expert François POUJOL

Relations internationales et RSE : Dominique MENDES, Léonello BOSCHIROLI.

Juridique : Philippe POIREL

Expert UNI : Philippe RELIN

Le CEE : finalité

- ✓ Dialoguer et communiquer avec nos collègues Européens
- ✓ Représenter les Salarié-e-s du Groupe en Europe auprès de la Direction Générale du Groupe
- ✓ Information et Consultation sur les sujets Transnationaux
- ✓ Rendre des Avis motivés préalablement aux opérations
- ✓ Etudier les métiers du Groupe, les pays où ils s'exercent et exprimer une opinion

Le CEE : Etudes pays

Une Etude pays annuelle pour comprendre et échanger sur :

- ✓ La situation du pays, des métiers exercés
- ✓ La compréhension du modèle
- ✓ L'analyse de la stratégie, des perspectives, des risques,...
- ✓ Les relations sociales
- ✓ Le bilan social
- ✓ L'analyse de l'approche RSE (« indice FReD »)

Le dispositif de formation

Un dispositif de formation est en place pour permettre aux membres titulaires et suppléants de :

- ✓ Développer leurs compétences sur des thèmes spécifiques afin d'optimiser l'exercice de leur mandat
- ✓ Ancrer l'exercice de leur mandat dans la réalité du Groupe, tout en leur permettant de s'ouvrir sur l'extérieur pour se confronter à d'autres modèles
- ✓ Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble, au-delà des pratiques professionnelles et syndicales

Le contenu pour la formation de cette année est : Dialogue Social Européen.

Les sujets d'actualité

- ✓ Le Plan moyen terme du Groupe « Ambition 2020 »
- ✓ L'acquisition de Pioneer par Amundi,
- ✓ L'acquisition de trois banques en Italie, d'une extension du dispositif Polonais ?
- ✓ d'une banque privé Banca Leonardo
- ✓ La mise en œuvre d'un accord Mondial avec UNI.